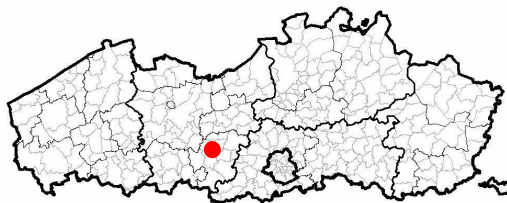




FICHE 3 : ALOST (B)

Quartier Sainte-Elisabeth



SYNTHESE

- Initiative de la ville et du service d'animation socioculturelle, faisant suite à une demande des habitants
- Appartements sociaux
- Sites de compostage fermés, clôturés et de taille moyenne (> 15 ménages)
- 100% déchets de cuisine (+ matériau structuré)
- Investissements peu élevés, frais de suivi importants
- Recours à du personnel rémunéré et à des bénévoles
- Initialement mis sur pied comme projet environnemental, social et éducatif

CARACTERISTIQUES GENERALES

DEMOGRAPHIE ET HABITAT (2006)

Nombre d'habitants	77360
Nombre de ménages	34000
Densité de population (habitants/km ²)	1000

% de superficie des appartements par rapport à la superficie totale des maisons et des appartements	4,2%
Nombre d'appartements sociaux	677

DECHETS (2006)

Total des déchets ménagers en kg/habitant/an	380 (559) ³
Déchets collectés sélectivement en kg/habitant/an	265 (378) ³
Déchets résiduels en kg/habitant/an	115 (152) ³
Zone verte ou zone LFJ ¹	Zone LFJ
Coût de l'incinération d'une tonne de déchets chez ILVA, en euros ²	124
Déchets LFJ collectés par habitant, en kg/habitant/an	101
Prix du sac poubelle pour déchets résiduels, en euros	1,25/ 60l
Prix du conteneur LFJ, en euros	1,5/ 40l
Nombre de maîtres-composteurs	35
Nombre de maîtres-composteurs actifs	20
Nombre de projets de compostage de quartier	2
Nombre de récipients de compostage subventionnés vendus	2.500

DESCRIPTION DU PROJET DE COMPOSTAGE DE QUARTIER

Le parc de compostage se trouve à proximité immédiate des 164 appartements sociaux. Créé en 2000, il est relativement vaste (8,5m x 10m) et appartient à la ville d'Alost. Il est implanté dans l'angle d'un square, tout à côté des garages des appartements. Le parc de compostage est accessible trois fois par semaine : le lundi de 19h à 19h30, le mercredi de 16h à 16h30 et le samedi de 9h à 9h30.

Un panneau reprenant des instructions quant à ce que l'on peut et ne peut pas déposer dans les bacs ainsi que les heures d'ouverture du parc est apposé de manière bien visible sur la clôture verrouillable du parc.

¹ **Zone verte** : Les déchets de cuisine ne sont pas collectés séparément. Les déchets verts sont collectés d'avril à octobre ou sont emmenés par les citoyens jusqu'au parc à conteneurs. **Zone LFJ** : Les déchets de légumes, de fruits et de jardinage sont collectés toutes les deux semaines par les autorités locales ou supralocales.

² Coût total, en ce compris le transbordement et le transport (l'ILVA ne dispose pas de son propre incinérateur)

³ Moyenne pour la Flandre

La distance à parcourir pour apporter les déchets oscille entre 50 et 500m. Une clôture en bois (choix écologique) de +/- 1,80m a été érigée autour du parc. Les habitants apportent eux-mêmes leurs déchets de cuisine. S'ils le souhaitent, ils peuvent recevoir un seau de cuisine vert (+/- 10l de contenance) en échange du conteneur LFJ de 40l/140l normalement utilisé pour la collecte bimensuelle de leurs déchets LFJ par l'intercommunale ILVA. Seuls les habitants qui ont échangé leur conteneur à déchets contre un seau de cuisine peuvent participer à l'initiative. Un (durant la phase initiale, il y en avait 2) des 5 gardiens (surveillants présents durant les heures d'ouverture) ouvre le parc de compostage – chacun à son tour. Leur rôle consiste principalement à ouvrir le parc et à exercer une certaine surveillance lors des dépôts (respect des règles de tri) des déchets de cuisine dans les bacs.

Les quantités déversées ne sont pas pesées. On considère que chaque semaine, une vingtaine d'habitants (durant la phase initiale, on en a dénombré +/- 60) viennent déposer un seau contenant +/- 1 kg de déchets de cuisine. Après chaque période d'ouverture, des déchets de bois broyés sont ajoutés aux déchets de cuisine par les gardiens. Par an, le volume total représente donc un peu plus d'une tonne de déchets de cuisine, complétée par un quart de tonne de copeaux de bois. Par ailleurs, une faible quantité de déchets de tonte provenant des jardinets des appartements du rez-de-chaussée (+/- 250 kg) est transformée en compost en même temps que le broyat de bois.

Le dernier garage (le plus proche du parc de compostage) sert d'endroit de rangement pour les papiers/cartons/verres (collecte/tri sélectif), pour le remisage (du petit matériel) et comme abri pour le parc de compostage.

D'autre part, les habitants ont l'opportunité d'entretenir un petit jardin populaire à proximité immédiate des appartements (les 24 jardinets disponibles sont la propriété de la ville). Seuls 3 habitants profitent de cette offre.



BUT DU PROJET

MISE EN SITUATION DU PROJET

Fin 1999, la ville d'Alost a lancé une campagne de sensibilisation en collaboration avec INDAVER & Stadsland asbl. L'un des groupes-cibles de cette campagne englobait les habitants des logements modestes et des appartements. D'emblée, ce projet a été considéré comme un projet mixte, mêlant les aspects écologiques, sociaux et éducatifs. Les appartements sociaux sont situés au milieu d'un quartier ouvrier défavorisé typique du 19^e siècle. Les habitants sont souvent des personnes faiblement scolarisées et/ou sans emploi et en matière de criminalité, les « phénomènes socio-sociétaux » (ivresse, problèmes familiaux, racisme) se marquent proportionnellement plus que les autres catégories d'infractions. Environ 20% des habitants sont des allochtones. Les dépôts clandestins de déchets et le manque d'implication ont constitué deux problèmes supplémentaires. Les déchets ménagers devaient être apportés aux endroits de collecte mais on en retrouvait abandonnés sous forme de dépôts clandestins. Les déchets LFJ étaient généralement jetés sans être triés dans le sac poubelle des déchets ordinaires. Le quartier avait mauvaise réputation et le taux de rotation des locataires était important. Considéré du point de vue de la problématique des déchets, le projet pouvait donc représenter une plus-value pour la qualité de la vie sur place.



Les échevins et les services communaux (environnement et patrimoine) ont dès lors initié une concertation avec l'intercommunale ILVA (responsable de la collecte des déchets) et avec le service d'animation socioculturelle de quartier (Parool asbl), pour convenir de l'approche souhaitée et de la collaboration à nouer entre les différents partenaires.

A l'occasion d'une série de réunions d'habitants, les problèmes précités ont été inventoriés et discutés en détail, sur la base d'un scénario. Des solutions ont été présentées, des décisions ont été prises et des accords ont été conclus. Un noyau dur d'habitants du quartier voulait aider à résoudre les problèmes relatifs aux dépôts clandestins d'ordures, qu'ils vivaient eux-mêmes comme une nuisance. Le règlement, les heures d'ouverture, l'affectation du parc de compostage et le déroulement de l'inauguration officielle ont été définis avec eux.

BUT

L'objectif de ce projet vise, en collaboration avec les habitants, à rechercher des solutions aux problèmes susmentionnés et à tenter ainsi d'insuffler un nouveau départ à la vie communautaire du quartier. Le choix s'est porté sur un parc de compostage de quartier et un lieu de collecte du papier et du verre parce qu'une telle initiative revêt une triple fonction pour le quartier :

- un avantage environnemental : les déchets de cuisine, le verre et le papier ne contribuent plus aux déchets résiduels.
- un avantage financier – tant pour la ville que pour les habitants.
- un avantage social : un nouvel élan est initié dans le quartier.

INFORMATION, COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT DE CAPACITE

Les instruments d'information et de communication usuels ont été utilisés : lettres d'invitation, réunions (de quartier), feedback, affiches apposées dans le hall de l'immeuble d'appartements et le centre communautaire du quartier, dépliants, bulletins d'information – et ce, tant au préalable que pendant le déroulement du projet. Le Fiber a officiellement ouvert ses portes à l'occasion d'une fête de quartier.

A l'entrée du parc de compostage se trouve un panneau d'information (1,5m x 1,2m) reprenant des renseignements sur les heures d'ouverture ainsi que le règlement (en ce compris les règles de tri). Des posters éducatifs (posters VLACO) sont également affichés sur le parc de compostage. Les directives à suivre figurent aussi sur le seau à déchets de cuisine et un carnet d'enregistrement est tenu à jour, où les gardiens notent à chaque fois le nombre de visiteurs et les remarques ou questions éventuelles.



Initialement, il y avait toujours un maître-composteur présent lors des heures d'ouverture du parc. Après 8 mois, cette présence a été supprimée. En collaboration avec le personnel du service de l'environnement de la ville d'Alost, ces mêmes maîtres-composteurs ont donné aux gardiens/habitants une formation sur le processus de compostage et sur l'ouverture d'un parc de compostage de quartier, tandis que le service d'animation socioculturelle du quartier (Parool asbl) acquérait les compétences sociales nécessaires à l'accueil des habitants apportant leurs déchets au parc de compostage. Les accords conclus avec les gardiens ont été couchés sur papier et signés par eux. Ils ont reçu un badge d'identification. On escompte qu'à terme, un des gardiens suive un cours de compostage, mais on peut toujours faire appel aux maîtres-composteurs. Au début, des réunions de concertation étaient organisées tous les deux mois. Actuellement, leur fréquence est encore de 1 à 2 fois par an. Une fois par an, une excursion est organisée pour récompenser l'engagement bénévole des gardiens.



DETAILS TECHNIQUES

Le parc de compostage compte 7 bacs à compost fabriqués par le service technique de la ville. Des déchets de bois broyés sont utilisés comme couvre-sol, pour empêcher la pousse des mauvaises herbes mais aussi et surtout pour permettre de mélanger les déchets de cuisine en majeure partie humides avec un matériau structuré sec. Par ailleurs, un bac séparé a été aménagé pour accueillir et traiter les déchets de tonte des quelques jardinets allant de pair avec certains appartements du rez-de-chaussée. Des tôles ont été prévues pour recouvrir les bacs à compost.

Les quantités déversées ne sont pas pesées. On considère que chaque semaine, une vingtaine d'habitants (durant la phase initiale, on en a dénombré +/- 60) viennent déposer un seau contenant +/- 1 kg de déchets de cuisine. Par an, le volume total représente donc un peu plus d'une tonne de déchets de cuisine complétée par un quart de tonne de copeaux de bois. Par ailleurs, une faible quantité de déchets de tonte (+/- 250 kg) est transformée en compost en même temps que le broyat de bois.

Les jardiniers qui utilisent les jardins populaires utilisent le compost mûr et tamisé (au sol) pour leurs plantations. Chaque année, on récolte ainsi une quinzaine de sacs de 60l de compost (soit +/- 450 kg). Le percolat n'est pas recueilli.



DETAILS FINANCIERS

INVESTISSEMENTS

L'infrastructure a été partiellement achetée et en partie fabriquée par la ville. Les travaux de terrassement ont été effectués par le service vert, les bacs de compostage ont été mis en place par les services techniques et la clôture (en châtaignier) et les bancs ont été acquis par la ville. Les investissements peuvent être considérés comme modestes, contrairement aux coûts du personnel. Aucune subvention extérieure n'a été obtenue pour ce projet.

FRAIS DE PERSONNEL

Pour les préparatifs et le démarrage : le personnel de la ville (service environnement, service du patrimoine, service espaces verts, mais aussi le service d'animation socioculturelle de quartier Parol asbl et Stadsland asbl) comme les maîtres-composteurs ont consacré un grand nombre d'heures pour mettre sur pied l'ensemble du projet (parc de compostage de quartier, aménagement du garage pour la collecte du verre et du papier, petits jardins populaires). Le parc de compostage a donc été intégré dans un projet de gestion des déchets de plus grande ampleur. Stadsland asbl a reçu un montant de 3000€ pour l'ensemble de la campagne (réunions, conception du matériel, cours sur la prévention des déchets à présenter à la maison de quartier,...).



Pour la mise en œuvre et le suivi : Alost dispose d'un service de l'environnement qui emploie 13 personnes. L'une d'elles s'occupe à mi-temps de la mise en place et du soutien à la fonction de maître-composteur (les parcs de compostage de quartier sont de leur ressort). Par ailleurs, le service d'animation socioculturelle de quartier Parool asbl prête son concours pour organiser les réunions de quartier. Le fonctionnaire en charge de l'environnement et un animateur socioculturel de Parool asbl ont consacré ensemble 3 heures par semaine à ce projet de compostage, leurs tâches principales consistant à animer les réunions, à effectuer des contrôles, à prêter assistance lors des actions de nettoyage, à recueillir et à retourner le compost, et enfin à entretenir le parc de compostage. L'entretien du parc est assuré par les 4 jardiniers qui s'occupent des jardins populaires.

FRAIS GENERAUX

Les copeaux de bois broyés sont livrés sur place, sur simple demande, par les services de la ville. Le projet a été et est toujours supporté financièrement par la ville. Le dépôt des déchets de cuisine est gratuit pour les habitants des appartements sociaux.

AUTRES ELEMENTS A SIGNALER

CADRE LEGAL

Aucun permis d'urbanisme ni d'environnement n'ont été demandés pour ce petit parc de compostage de quartier.

PERSPECTIVES D'AVENIR DU PROJET

La participation des habitants à ce projet s'essouffle. Il est nécessaire de lui insuffler un nouvel élan afin de le raviver. Un stand d'information a été organisé par la ville et les gardiens lors de la fête de quartier. Il a cherché à susciter l'intérêt des voisins par le biais de photos, de dépliants et de conversations informelles.



POINTS FORTS/REUSSITES – FAIBLESSES/DEFIS

Points forts/réussites	Faiblesses/défis
<ul style="list-style-type: none"> • Projet intégré (multiples fractions de déchets, différents aspects : environnemental, financier, social et éducatif). • Utilisation du compost assurée dans les jardinets populaires. • Initiative de la ville et des animateurs socioculturels du quartier, en collaboration avec les habitants, pour remédier à une situation problématique. • Grande implication des services de la ville et du service d'animation culturelle Parool asbl (suivi attentif en raison du caractère problématique du quartier). • Véritable lieu de rencontre pour les habitants, surtout durant les mois les plus chauds (ils apportent leur siège). • Réduction significative des dépôts clandestins. 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution du nombre de participants bénévoles (gardiens/entretien). • Plus grand nombre de participants souhaité. • Davantage de communication à l'égard des non-participants. • Attroupements de personnes à proximité, ce qui rebute certains habitants à l'idée d'apporter leurs déchets. • Les gardiens sont parfois trop "populaires"/directs ou au contraire taciturnes, ce qui effraie les habitants ou ne leur permet pas de disposer de directives suffisantes. • Les dépôts clandestins d'ordures restent un problème. • L'information et la communication n'ont influencé favorablement la prise de conscience écologique (problématique des déchets) que dans une très faible mesure. • Assurer la participation des habitants allochtones. • La forte rotation des habitants (locataires) fait obstacle à la continuité et à la force portante du projet.

COORDONNEES DE CONTACT

Administration communale d'Alost Sabrina Courteaux – Fonctionnaire en charge de l'environnement Tél. : +32 (0)53/ 73 24 11 E-mail : sabrina.courteaux@aalst.be Site web : www.aalst.be	Service d'animation socioculturelle Parool Els Van Langenhove Animatrice socioculturelle Tél. : +32 (0)53/ 70 64 44
--	--

